

À Ottawa, le débat prend fin sans Paul Martin
Page A 4



Un comité des Communes prône des piqueries supervisées
Page A 3

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIII N° 281

LE MARDI 10 DÉCEMBRE 2002

87c + TAXES = 1\$

OSM

Dutoit était une aubaine

Choisir un chef pourrait être encore très long, selon le président du comité de sélection, Bernard Shapiro

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

Parti de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) ce printemps en claquant la porte, le maestro Charles Dutoit traînait la réputation de coter cher à l'organisation musicale, mais avait en réalité toutes les allures d'une bonne affaire, affirme le principal de l'Université McGill, Bernard Shapiro, président du comité de sélection du prochain directeur artistique de l'OSM.

Alors que les recherches s'intensifient dans ce comité d'une douzaine de membres dont la tâche est de constituer une liste de potentiels successeurs à Charles Dutoit, le principal de McGill, enflammé pour la musique classique et passionné d'opéra, affirme aussi que le processus est difficile, complexe, et pourrait s'étirer en longueur.

Sans capitaine depuis le départ fracassant de son célèbre chef en avril dernier, l'OSM s'active en coulisses, dans un silence digne d'une salle de concert. «Nos travaux et nos réunions sont très confidentiels», affirme d'ailleurs d'entrée de jeu au *Devoir* Bernard Shapiro, qui quitte la direction de l'institution dans quelques jours, après deux mandats de principal et vice-chancelier accordés à l'université anglophone.

Le président du comité de sélection, nommé



VOIR PAGE A 8: DUTOIT

Landry s'inquiète du français dans le commerce

«Attention, il ne faut pas que ça dérive», dit-il aux gens d'affaires montréalais

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le premier ministre Bernard Landry invite les gens d'affaires à plus de respect du français, notamment dans l'affichage, afin de ne pas obliger le gouvernement à rouvrir le débat linguistique.

M. Landry a fait part de son inquiétude aux quelque 600 personnes venues assister hier à son allocution prononcée à l'invitation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Il a profité de cette tribune pour souligner qu'il y a «un bruit incessant de recul» dans ce délicat dossier. M. Landry a également rappelé que le français était la langue de la «nation québécoise» et que Montréal était une ville de langue française.

«Alors, attention. Il ne faut pas que ça dérive», a prévenu le premier ministre.

Plus tard, il a précisé aux journalistes qu'il s'agissait non pas d'un avertissement, mais plutôt d'une invitation devant une situation que les médias rapportent de plus en plus souvent. Des entreprises comme Second Cup, Home Depot, Children's Place ou Future Shop sont de plus en plus présentes dans le paysage montréalais. Au moins deux multinationales ont toutefois francisé leur bannière: Business Depot (Bureau en gros) et Kentucky Fried Chicken (Poulet frit Kentucky).

VOIR PAGE A 8: LANGUE

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 5
Bourse.....	B 2	Monde.....	A 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 5
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

ÉLECTIONS PARTIELLES FÉDÉRALES

Le Bloc résiste

Les libéraux n'ont pas réussi à arracher les châteaux forts bloquistes de Berthier-Montcalm et Lac-Saint-Jean-Saguenay

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La lutte aura été serrée, mais le Bloc québécois a réussi à conserver ses deux châteaux forts. Le parti de Gilles Duceppe a ainsi remporté les deux élections partielles hier soir, retenant les circonscriptions de Lac-Saint-Jean-Saguenay et Berthier-Montcalm dans son giron.

Dans Lac-Saint-Jean-Saguenay, le candidat bloquiste Stéphane Gagnon a remporté avec 48,1 % des voix contre 41 % pour son adversaire libéral, soit une différence de 1312 votes. Le taux de participation n'a été que de 35 %.

Dans Berthier-Montcalm, le bloquiste Roger Gaudet a franchi le fil d'arrivée avec 50,1 % des voix contre 42,4 % pour son adversaire libéral, soit une marge de 2092 votes.

À Ottawa, MM. Gagnon et Gaudet remplaceront Stéphane Tremblay et Michel Bellehumeur, les deux députés bloquistes démissionnaires qui ont tenté leur chance sur la scène provinciale.

Contre toute attente, le Bloc québécois a donc réussi à garder ses deux circonscriptions, conservant la majorité des sièges du Québec à la Chambre des communes.

VOIR PAGE A 8: BLOC



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tous les moyens de locomotion sont bons quand vient le temps d'aller voter. Au volant de son véhicule tout-terrain muni de chenilles, Christian Jobidon, de Saint-Gabriel-de-Brandon, s'est rendu hier dans un bureau de vote de Berthier-Montcalm, l'une des deux circonscriptions fédérales où se tenait une élection partielle. Berthier-Montcalm est restée fidèle au Bloc Québécois.



Roger Gaudet et Sébastien Gagnon, du Bloc québécois, ont été élus respectivement dans Berthier-Montcalm et Lac-Saint-Jean-Saguenay.

Berthier-Montcalm		
	VOTES	PARTIS
Roger Gaudet	13 718 (50,1 %)	Bloc
Richard Giroux	11 626 (42,4 %)	Libéral
François Rivest	976 (3,6 %)	NDP
Richard Lafleur	592 (2,2 %)	PC
Réal Naud	479 (1,7 %)	Vert

Lac-Saint-Jean-Saguenay		
	VOTES	PARTIS
Sébastien Gagnon	8889 (48,1 %)	Bloc
Gilbert Tremblay	7577 (41 %)	Libéral
Gilles Lavole	539 (2,9 %)	NDP
Richard Harvey	471 (2,6 %)	IND
Clermont Gauthier	433 (2,3 %)	PC
Alcide Boudreault	288 (1,6 %)	Vert
Yanick Auer	265 (1,4 %)	NDP

Garder l'espoir malgré la charia

La Nigériane Ayesha Imam reçoit le prix John-Humphrey, de Droits et Démocratie

GUY TAILLEFER
LE DEVOIR

Ayesha Imam a peut-être l'air bien isolée dans son combat pour les droits des femmes au Nigeria, mais elle assure qu'elle ne l'est pas. «Nous ne le sommes pas, dit-elle. Ni au Nigeria ni d'ailleurs dans le monde musulman.» De moins en moins isolée, aime-t-elle à penser.

C'est Mme Imam et son organisation Baobab qui se sont portées à la défense d'Amina Lawal, Nigériane du nord récemment condamnée à mort en vertu de la charia (loi islamique) appliquée dans l'Etat de Zamfara pour avoir eu un enfant hors des liens du mariage. C'est encore Mme Imam et Baobab qui ont attiré l'attention de la communauté internationale sur l'application discriminatoire de la charia dans les cas de Bariya Ibrahim Magazu, condamnée à la flagellation pour adultère, ainsi que Hatsafu Abukabar et Safiya Hussein, elles aussi condamnées pour adultère à la mort par lapidation.

Un combat, à l'entendre parler, qui est du reste loin d'être perdue — et que soulignait hier soir à Montréal l'organisation Droits et Démocratie en lui décernant son prix annuel John-Humphrey pour la liberté — malgré le sentiment que, vue d'ici, la situation sociale et politique se dégrade au Nigeria. «De la dizaine de condamnations pour adultère que nous avons contestées devant les tribunaux islamiques, trois ou quatre ont jusqu'à maintenant été renversées en appel [dont celles de Hatsafu Abukabar et de Safiya Hussein]; les autres sont toujours en appel», dit-elle en entrevue.

La preuve qu'une lecture progressiste de la charia est à son avis tout à fait possible et applicable. Le travail de Baobab, qui comp-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Une lecture progressiste de la charia est tout à fait possible au Nigeria, estime Ayesha Imam.

te des centaines de bénévoles dans une quinzaine d'Etats, a eu tendance à prendre de l'ampleur. Sous son impulsion, une soixantaine d'organisations de défense des droits des femmes se sont récemment regroupées sous un même parapluie.

Mme Imam soutient que, sur le plan social, les Nigériens désapprouvent de plus en plus la façon dont les questions religieuses sont détournées politiquement pour justifier les violations des droits de la personne.

VOIR PAGE A 8: IMAM

Espaces de bureaux

Ottawa a fait languir l'OACI pour lui donner une leçon

L'organisme international pourra enfin prendre possession des locaux mis à sa disposition par Québec

ÉRIC DESROSRIERS
LE DEVOIR

Après des années de plaintes et d'appels à l'aide, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) aura finalement les espaces de bureaux supplémentaires dont elle a besoin. Disant avoir voulu donner une leçon à l'agence des Nations unies dont le siège social est à Montréal, Ottawa annonce qu'il devrait bientôt mettre fin à ses tergiversations et accepter désormais que l'organisme international prenne possession des locaux mis gratuitement à sa disposition depuis des mois par le gouvernement du Québec.

Expliquant qu'Ottawa et Québec sont, en fait, arrivés à une entente dans cette affaire, les fonctionnaires fédéraux chargés du dossier avertissent toutefois qu'il reste encore quelques formalités à accomplir avant que l'agence internationale ne puisse prendre officiellement possession des locaux loués et aménagés à cette fin par Québec depuis le printemps au 25^e étage de la Tour Bell, rue University au centre-ville. Ils promettent que ces nouveaux délais seront aussi courts que possible et espèrent pouvoir, à tout le moins, faire part avant Noël à l'OACI des progrès réalisés jusqu'à présent avec Québec.

Ce genre de délais ont été nombreux dans le dossier. Citant des documents officiels de l'OACI dont il avait obtenu copie, *Le Devoir* révélait au mois d'août que l'organisme international se plaignait depuis au moins quatre ans de son manque d'espace auprès d'Ottawa.

VOIR PAGE A 8: OACI

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BLOC

SUITE DE LA PAGE 1

Le parti en a maintenant 37 contre 35 pour le Parti libéral. Le reste des sièges québécois est détenu par le conservateur André Bachand et les indépendants Ghislain Lebel (ex-bloquiste) et Jean Carignan (ex-libéral).

Dans Lac-Saint-Jean-Saguenay, la circonscription du fondateur Lucien Bouchard, les organisateurs bloquistes s'étaient entre-déchirés à la suite d'irrégularités dans le choix de leur candidat. L'assemblée d'investissement avait dû être reprise. Sébastien Gagnon avait été confirmé comme vainqueur, mais certains organisateurs de son opposant ne se sont pas ralliés, certains allant jusqu'à travailler pour le libéral Gilbert Tremblay. De manière générale, certains militants commençaient à remettre en question la pertinence d'envoyer des souverainistes dans l'arène fédérale.

Quant à la circonscription de Berthier-Montcalm, elle recoupe deux circonscriptions provinciales que le Parti québécois a perdues au profit de l'Action démocratique du Québec lors de l'élection partielle en juin dernier. D'aucuns croyaient que les électeurs réserveraient le même sort à l'homologue fédéral. Cela n'aura pas été le cas.

«La population de Berthier-Montcalm envoie deux messages clairs: le Bloc québécois est plus que jamais utile pour la défense des intérêts du Québec et pour promouvoir la souveraineté du Québec», a lancé Roger Gaudet dans son discours de victoire hier soir.

Le Bloc québécois l'emporte quand même sans éclat. Habitué à des majorités de plus de 14 000 voix, les résultats d'hier témoignent d'une remontée de la popularité libérale dans ces bastions traditionnellement «bleus». Gilbert Tremblay, dans Lac-Saint-Jean-Saguenay, a d'ailleurs parlé de «victoire morale». «Il y a un vent de changement», a-t-il dit au Devoir hier soir. «Ils avaient 14 000 voix d'avance, ils n'en ont plus que 1200. C'est plutôt inquiétant pour le Bloc québécois.» A la dernière élection générale, en 2000, le candidat libéral était arrivé deuxième avec à peine 23 % des voix.

Même discours de la part de son collègue Richard Giroux. «Tranquillement, cette idée de conciliation, d'entente, de travailler ensemble entre le fédéral et le provincial est en train de faire son chemin.»

Les candidats libéraux dans les deux circonscriptions misaient sur la venue de Paul Martin à la tête du Parti libéral pour promettre un renouveau. Dans les deux cas, on faisait valoir que M. Martin serait plus ou-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pancartes électorales dans Berthier-Montcalm.

vert aux revendications du Québec et plus flexible dans ses relations intergouvernementales. Les deux disaient vouloir «sauter dans le train» pour aller chercher leur «du» à Ottawa. Le candidat libéral de Berthier-Montcalm s'affichait d'ailleurs comme un candidat de «deuxième génération», c'est-à-dire un fédéraliste plus ou moins fervent, un «bleu-rouge» qui ne se générait

pas pour brandir son drapeau du Québec le 24 juin.

Le lieutenant politique du Québec pour le Parti libéral, le ministre Martin Cauchon, a quand même parlé de «belle victoire» pour son parti hier soir. Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, ne commentera les résultats que ce matin.

Quant au Parti progressiste-conservateur et l'Alliance canadienne, ils sont arrivés très loin derrière dans les deux circonscriptions. Dans Lac-Saint-Jean-Saguenay, le candidat PC est arrivé cinquième, avec à peine 433 voix, et l'allianciste, sixième, avec 288 voix. C'est Gilles Lavoie, qui a fondé le nouveau Parti alternatif national du Canada, qui est arrivé en troisième place (avec 539 votes), et l'indépendant Richard Harvey ensuite.

Le scénario est similaire dans Berthier-Montcalm où le Nouveau parti démocratique a rafilé la troisième place, laissant au Parti progressiste-conservateur, puis l'Alliance canadienne, le soin de fermer la marche. En 1997 pourtant, le candidat conservateur (Réal Naud, le même qui défendait cette fois les couleurs alliées) était arrivé troisième avec 21 %. Avant d'être des bloquistes, la circonscription de Berthier-Montcalm s'était donné un ministre conservateur avec Robert de Cotret.

Marché Atwater: une rallonge électrique a causé l'incendie

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Pendant qu'au rez-de-chaussée du Marché Atwater, les commerçants poursuivaient hier le grand ménage de leurs étals, Denise Bouchard, du Club de gymnastique artistique Gadbois, se désolait devant les équipements calcinés au troisième étage de l'édifice. L'incendie de samedi soir, causé par la surchauffe d'une rallonge électrique, a transformé le gymnase en champ de ruines et le club de gymnastique évalué à plus de 500 000 \$ la valeur des équipements perdus.

Le Marché Atwater pourrait rouvrir ses portes jeudi matin quand la Ville de Montréal aura obtenu l'assurance du bon état de la structure de l'édifice à la lumière du rapport que doit lui remettre demain l'ingénieur en charpente, Peter Yoemans, responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville, estime qu'il en coûtera au moins un million pour restaurer les lieux. La Ville songe aussi à offrir une aide financière aux marchands qui seraient en difficulté.

Entre-temps, ceux-ci s'affairaient hier à terminer leur grand nettoyage et à jeter le contenu de leurs comptoirs réfrigérés. Somme toute, les dégâts ont été limités et les marchands étaient plutôt soulagés de la tournure des événements.

Mais Denise Bouchard, entraîneuse-chef du Club de gymnastique Gadbois, n'avait pas le cœur à la fête. Il faudra sans tarder trouver un nouveau toit pour que les jeunes gymnastes puissent poursuivre leur entraînement. De plus, les équipements d'une valeur de plus de 500 000 \$ sont partis en fumée et la police d'assurance que détenait l'organisme sans but lucratif couvrirait seulement une partie des dommages, soit l'équivalent de 65 000 \$.

Le club de gymnastique compte bien obtenir un coup de pouce de la Ville de Montréal et des députés locaux, mais a décidé de solliciter la générosité du public pour compenser les pertes. Bien déterminées à poursuivre leurs activités, les jeunes gymnastes ont pris l'initiative de faire du porte-à-porte, amassant 153 \$ dans la journée de dimanche.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DUTOIT

SUITE DE LA PAGE 1

en juin pour effectuer avec son équipe un premier remue-ménages sur le terrain, avoue sans ambages que cette battue de chefs aura au moins permis de détruire un mythe: celui du prix astronomique associé au chef Dutoit, à qui certaines rumeurs attribuaient un chèque de paie annuel avoisinant le million de dollars.

«Ça c'est vrai, M. Dutoit n'était pas cher», explique-t-il, précisant que les conditions entourant son départ plutôt brusque «compliquent un petit peu la suite des choses». «[Les candidats demandent] ce qui s'est passé, pourquoi, et qu'est-ce que je dois imaginer pour les années à venir?», mais, finalement, ça va assez bien», précise le principal, qui n'a jamais caché une affection toute particulière pour l'OSM.

Si le président du comité de sélection avoue que le rythme de travail du comité va bon train, et que «les choses avancent», la date à laquelle l'embauche d'un prochain chef sera dans le sac est toujours un mystère, et pourrait être repoussée dans le temps.

«Un an, deux ans, trois ans? affirme M. Shapiro, sourire en coin. J'espère que, pendant la prochaine année, ce sera réglé, mais on ne sait jamais, c'est très difficile.»

Difficile? «Il y a beaucoup de chefs d'orchestre qui s'intéressent à l'OSM, vraiment beaucoup, nous avons une liste assez longue, mais [le défi] est toujours de trouver la personne exactement appropriée», poursuit-il. «La négocia-

tion est très difficile, pas difficile mais complexe, parce qu'il y a beaucoup de choses à régler.»

Le comité de sélection compte aussi Jean-Pierre Brossmann, directeur général du Théâtre du Châtelet à Paris, Welz Kaufmann, président et chef de direction du Ravinia Festival, Jean Paré, membre du comité exécutif de l'OSM, Murray Lapin, membre du conseil d'administration de l'OSM, Bernard Labadie, directeur artistique de l'Opéra de Montréal, Fernand Lindsay, directeur artistique du Festival international de Lanaudière, Richard Roberts, violon solo de l'OSM, Madeleine Carreau, directrice générale de l'OSM, Paul Fortin, administrateur de la musique de l'OSM, et les deux musiciens Vivian Lee et Jean-Marc Leblanc. «La collaboration entre les différents membres du comité est merveilleuse», assure le principal Shapiro.

Sur le point de souligner un quart de siècle à mener l'institution de sa baguette, le maestro Dutoit a démissionné avec fracas en avril dernier dans un contexte plutôt houleux: relations de travail envenimées et accusation de harcèlement psychologique tombée de la Guilde des musiciens du Québec.

Depuis, la chasse au chef est lancée. Et elle s'annonce rude: déjà une denrée rare, les baguettes de haut calibre sont très demandées. En effet, au moment où Montréal inventorie la planète pour trouver son meneur de troupes, à Toronto aussi on répète la même partition.

Sans chef depuis 2000, le Toronto Symphonic Orchestra est lui aussi à la recherche d'un nouveau chef, ce qui ajoute un coefficient de difficultés pour les chasseurs de tête.

LANGUE

SUITE DE LA PAGE 1

«Il me semble qu'il y a des gens d'affaires qui auraient intérêt à être plus sensibles à l'équilibre linguistique. Il y a comme une forme de négligence. On a bien vécu depuis la loi 101. Si les gens d'affaires réalisent que ce relatif équilibre était bon pour tout le monde, ils ont le devoir de le préserver. Sinon, ça finit par des interventions gouvernementales», a affirmé Bernard Landry.

Ainsi, le premier ministre table d'abord et avant tout sur la capacité de la communauté des affaires de régler ses problèmes elle-même. M. Landry estime que les franchisés de grandes chaînes étrangères doivent faire comprendre à leurs dirigeants qu'un effort est nécessaire pour traduire leur raison sociale.

Le Conseil de la langue française a déjà analysé cette situation, dans un avis au gouvernement à l'automne 2000, et en était venu à la conclusion que Québec n'avait aucun recours pour imposer le français. Raisons sociales et marques de commerce sont étroitement liées et sont ainsi à l'abri des obligations de la Charte de la langue française.

Selon l'entourage du premier ministre, la préoccupation du français est ressortie lors d'une rencontre récente entre M. Landry et des militants du Parti québécois de la région montréalaise. Il est vrai que, depuis déjà quelques années, les revendications des instances régionales au sein du PQ sur le raffermissement des lois linguistiques se font pressantes. Ainsi, le message aux gens d'affaires visait vraisemblablement aussi à démontrer aux troupes péquistes que le gouvernement a le dossier à l'œil.

IMAM

SUITE DE LA PAGE 1

«Dans le discours public au Nigeria, on passe actuellement d'un silence inconfortable, en ce qui a trait à l'application de la charia et à la peur d'être accusé d'être anti-islamique, à une situation où les gens, mieux renseignés, décident qu'ils ont le droit de s'exprimer, y compris de l'intérieur de l'islam.»

C'est le cœur des opinions défendues depuis vingt ans par cette sociologue de terrain, musulmane originaire de Kano, née de parents «qui étaient parmi les rares dans le nord du Nigeria à avoir fait des études universitaires».

Mme Imam a été menacée de violence à plusieurs reprises et accusée à tort d'être une «anti» pour avoir osé contester les interprétations conservatrices de la charia à l'égard des femmes. «Baobab se bat pour une application des lois qui tiennent compte des droits et libertés fondamentales.» Or, dit-elle, il existe dans la charia une jurisprudence remontant au X^e siècle qui étaye de façon progressiste les droits des femmes dans le domaine du mariage, du divorce, de la garde des enfants, mais que des «minorités rigides et extrémistes» ont usurpé. «Je ne suis pas anti-islam, je suis pour des lois musulmanes justes. La question n'est pas qu'il s'agit de lois religieuses, mais qu'au nom de ces lois, les droits des femmes sont détruits ou bafoués.»

Tâche délicate dans ce grand pays de 100 millions d'habitants, divisé entre son nord musulman et son sud chrétien et animiste; et où, depuis 1999, douze États sur la trentaine que forme la fédération nigérienne ont décidé «sans consulter personne» d'appliquer la charia. Encore qu'il faille faire des nuances, dit-elle,

Pourtant, des militants péquistes se butent depuis quelques années au discours de la modération qui a cours tant à la tête de leur parti qu'au sein du gouvernement. D'ailleurs, en octobre dernier, le président de Montréal-Centre, Mario Beaulieu, avait quitté sa fonction, déçu que les problèmes linguistiques (l'affichage commercial et la bilinguisation de Montréal, par exemple) aient peu d'écho au PQ.

Déséquilibre fiscal

Par ailleurs, Bernard Landry a assuré que son gouvernement n'entendait pas faire de déficit, ni augmenter les impôts ni réduire les services aux citoyens, mais qu'il fallait pour cela que Ottawa consente à transmettre au Québec les sommes équivalentes au déséquilibre fiscal, soit 50 millions par semaine.

«Nous ne voulons pas retourner au déficit zéro. On a eu le bonheur de baisser les impôts au Québec de 11 milliards. Voulez-vous qu'on les hausse?», a demandé M. Landry à l'auditoire. «Je ne peux pas lancer un appel plus pathétique. Le gouvernement national du Québec a besoin de votre support. Nous avons besoin que le gouvernement central du Canada reconnaisse la tragédie qui est en train de se préparer. [...] Comme citoyen, il faut faire face à certaines responsabilités», a-t-il ajouté.

Invité par les journalistes à expliquer quelle solution le gouvernement pourrait présenter pour régler le problème des finances publiques, si Ottawa devait demeurer sur ses positions, M. Landry a tranché qu'il n'y avait pas d'autre option. «Je ne peux pas comprendre qu'ils ne comprennent pas», a-t-il fait valoir.

Selon le premier ministre, le déséquilibre fiscal entraîne un déséquilibre démocratique, car la population montre Québec du doigt, comme l'auteur de ses maux, alors qu'il faudrait viser le gouvernement de Jean Chrétien.

ce que les médias internationaux font à son avis fort mal, qui ne s'alarment jamais que pour les situations les plus insupportables. «Dans l'Etat de Kano, d'où je viens, le gouverneur et le principal imam ont formellement interdit les groupes d'autodéfense [islamistes], alors que dans l'Etat de Zamfara, ils les ont carrément poussés à faire la loi.»

Aussi, Mme Imam équilibre-t-elle les blâmes en ce qui concerne les événements qui ont fait plus de 200 morts dans les émeutes qui ont éclaté fin novembre à Kaduna, au nord, après qu'un article de journal nigérian eut laissé entendre que le prophète Mahomet aurait peut-être voulu choisir comme épouse l'une des participantes à l'élection du concours de Miss Monde, qui devait se tenir début décembre à Abuja, la capitale. «La violence était injustifiable, mais l'article était blessant, dit-elle. Pour ou contre ce concours, la majorité des musulmans ont été choqués par toute cette violence et l'ont fait savoir par toutes sortes de protestations, ce qui a été peu relayé à l'échelle internationale.» Elle ajoute: «Mais quel gaspillage d'énergie d'avoir voulu tenir ce concours dans un pays où il y a tant à faire.»

Sent-elle que sa cause est entendue par le gouvernement fédéral du Nigeria? Mme Imam souligne que les défis que représente la défense des Nigérianes sont aussi grands au regard de la charia que des lois séculières en vigueur au niveau fédéral et dans les 28 autres États du pays. Devant les abus commis dans certains États appliquant la charia, le président Olusegun Obasanjo, qui fait face cette année à des échéances électorales, a refusé de s'engager. Elle estime que, dans un pays officiellement laïc comme le Nigeria, le gouvernement Obasanjo a le devoir de base de demander à la Cour suprême de vérifier la validité constitutionnelle de l'adoption de la charia.

OACI

SUITE DE LA PAGE 1

Les demandes de délais répétées du gouvernement fédéral avaient incité l'organisme à demander et à obtenir d'Ottawa la permission d'en appeler en juin 2000 aux autres niveaux de gouvernement. Le secrétaire général de l'organisme, Renato Claudio Costa Pereira, en était même venu, cet été, à exprimer sa crainte de voir compromises les mesures adoptées à la suite du 11 septembre, à cause d'un manque d'effectif lié au manque d'espace à bureaux. La situation lui apparaissait d'autant plus absurde que ce problème lui semblait pouvoir se régler simplement grâce aux locaux mis gracieusement à sa disposition par le gouvernement provincial de l'autre côté de la rue où se trouve le siège social de l'organisme.

Québec, pour sa part, ne s'était pas privé d'accuser Ottawa de compromettre le statut de ville internationale de Montréal avec tous ses atterrissements.

«Ce qu'il y a de frustrant dans cette affaire, c'est que s'il y a un dossier où la collaboration entre Ottawa et Québec est pratiquement exemplaire et donne des résultats, c'est justement ce qui a été fait pour faire de Montréal une ville véritablement à vocation internationale», a affirmé au Devoir la semaine dernière le haut fonctionnaire fédéral responsable du dossier au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. «Si le gouvernement du Québec veut participer d'une manière concrète en offrant des locaux à l'OACI, il est tout à fait le bienvenu pour autant que le rôle d'hôte de l'Etat canadien soit reconnu et, ça, le Québec le reconnaît.»

Cette implication financière d'un peu plus de un million par an, qui viendra s'ajouter aux 20 millions consacrés annuellement par Ottawa à l'OACI, ne sera pas une première, ajoute-t-il. Ce genre de cofinancement est pratique courante dans les grandes villes internationales comme New York ou Genève et a été appliqué de nombreuses fois à Montréal notamment dans le cas de la venue de l'Institut de statistiques de l'UNESCO dont Québec assume 25 % des coûts.

Leçon à l'OACI

Non. Si l'on a tellement tardé à donner suite aux demandes de l'OACI, explique-t-on à Ottawa, c'est parce que l'on acceptait assez mal que l'organisme se plaigne de manque d'espace quelques mois à peine après l'inauguration, en 1996, d'un siège social tout neuf construit au coût d'un peu plus de 100 millions selon ses propres spécifications. «Ces gens-là aussi ont des responsabilités», s'exclame le haut fonctionnaire fédéral. «On leur a construit un édifice avec l'argent des contribuables, et ils nous arrivent deux ans plus tard en disant: "Oups, il nous aurait fallu deux étages de plus!"»

«Il y a des messages clairs que l'on voulait envoyer à l'OACI, poursuit-il. [...] On ne veut pas qu'une organisation internationale abuse de notre hospitalité. S'il fait partie, parfois, du rôle d'un secrétaire général de dramatiser la situation, eh bien, peut-être qu'il est important de temps en temps, pour un fonctionnaire, de hausser le ton pour que l'autre comprenne qu'il y a des limites, qu'il n'est pas question d'entrer dans une sorte de surenchère entre niveaux de gouvernement. Bon, peut-être que le secrétaire général a pensé qu'on prenait du temps [à régler son problème d'espace], mais, moi, je vous dirais d'aller le voir dans son bureau, puis vous allez voir qu'il en a de l'espace.»

À l'OACI, on préférerait hier ne faire aucun commentaire. On y avait cependant rappelé, au moment de la publication des premiers articles du Devoir, que des efforts avaient été entrepris pour tirer profit au maximum de tout l'espace disponible avant d'en réclamer davantage. On ne manquait pas, également, de souligner que l'aviation est un domaine en rapide changement, et que l'évaluation des besoins qui avait été faite plusieurs mois avant le début de la construction du nouveau siège social ne pouvait pas prévoir, par exemple, la création d'un nouveau programme de surveillance de la sécurité aérienne en 1997, ni le succès d'un autre programme d'aide aux pays moins riches, ni l'effondrement des tours du World Trade Center.

95 nouveaux emplois

Selon certaines sources, l'addition des 3250 m² (35 000 pi²) de bureaux du 25^e étage de la Tour Bell devrait permettre la création de 95 nouveaux emplois au sein de différents services à l'OACI, notamment dans le domaine de la sécurité aérienne.

Basée à Montréal depuis sa création, en 1944, l'OACI constitue la plus importante et l'une des plus anciennes institutions internationales de la métropole. Chargée d'élaborer les normes internationales dans le domaine du transport aérien, l'agence compte 188 pays membres. Un peu moins de 800 personnes y travaillent quotidiennement, dont 625 employés et 150 membres d'une quarantaine de délégations nationales. On évaluait, en 1996, ses retombées économiques pour la métropole à environ 60 millions. Son impact sur le caractère international de la ville a maintes fois été évoqué et apparaît avoir été un facteur déterminant dans la venue d'autres institutions internationales telles que l'Institut de statistiques de l'UNESCO ou l'Association internationale du transport aérien (IATA) pour n'en citer que deux.

